



Fédération des Soins Primaires

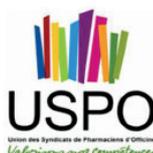
L'ANSFL, l'association Asalée, la FFMPs, la FNCS, MG France, le Sniil, l'UNAP-SNP, l'USMCS, l'USPO, tous acteurs des soins primaires, créent la Fédération des Soins Primaires (FSP) pour mieux coordonner les acteurs de santé de proximité autour de leur patientèle, mieux participer à la prévention, à l'amélioration et à la protection de l'état de santé de la population, et ainsi contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Les professionnels de santé sont confrontés à de nouveaux défis notamment : le vieillissement de la population (9,2 % a plus de 75 ans) et le développement des maladies chroniques (15 % des assurés souffrent d'une affection de longue durée). Parallèlement, les besoins des patients évoluent, l'offre de soins primaires se raréfie et le temps médical disponible diminue. Le modèle du médecin libéral - seul dans son cabinet - s'essouffle. L'inadéquation entre offres et demandes de soins est manifeste.

Pour relever ces défis, les professionnels de santé doivent faire évoluer leur exercice. Le parcours de soins doit être centré sur une patientèle et organisé sur un territoire. Infirmiers, pharmaciens, médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, podologues, sages-femmes, chirurgiens-dentistes en sont les principaux acteurs. La coordination de ces professionnels de santé est essentielle et doit être renforcée dans l'intérêt du patient.

La FSP facilitera le dialogue et l'échange entre les différentes professions de santé, chacun détenant sa part de la vérité du patient. La FSP, principale interlocutrice des professionnels de la santé, sera la structure de référence des pouvoirs publics tant sur le plan national que régional.

LES MEMBRES FONDATEURS DE LA FSP



DÉFINITION

Par soins primaires, nous entendons les soins de premier recours, c'est-à-dire la porte d'entrée du système de santé qui offre des soins généralistes, globaux, continus, intégrés, accessibles à toute la population, qui coordonne et intègre des services nécessaires aux autres niveaux de soins.



Fédération des Soins Primaires

Une structure mobilisée pour la reconnaissance des soins primaires

La FSP veut :

- **Renforcer la** visibilité des soins primaires.
- **Informer** les professionnels de santé en soins primaires en matière d'enjeux sanitaire.
- **Soutenir** les initiatives régionales et nationales.
- **Promouvoir** le rôle et les compétences de tous les professionnels de santé de soins primaires de l'individu à l'équipe, de l'équipe à la communauté territoriale de soins primaires.
- **Permettre** la production de données et d'évaluation.

CONSTAT

Le virage ambulatoire, nécessité économique et sociale, se construit progressivement.

En 2004, le rôle du médecin traitant est institué. En 2009, la Loi Hôpital, Santé, Patient, Territoire précise les contours des soins primaires et les missions des professionnels de santé. La Stratégie nationale de santé (SNS) se donne, ensuite, comme objectif de structurer les soins primaires.

Plus récemment, la loi de modernisation du système de santé définit un modèle d'organisation à travers la *communauté professionnelle territoriale de santé*, exerçant au bénéfice de la patientèle.

Malgré ces avancées politiques, le contexte budgétaire et l'évolution des dépenses de santé incitent les responsables à préférer la maîtrise des coûts à la maîtrise des soins.

La Fédération des soins primaires fait le choix d'agir pour concrétiser ce virage ambulatoire en région.

Un accélérateur de projets

La FSP veut :

- **Susciter** les innovations en matière d'organisation des soins primaires et des projets de territoire.
- **Fédérer** les professionnels de santé par la mutualisation des expériences d'organisation.
- **Faciliter** la mutualisation des expériences d'organisation.
- **Mettre en place** des actions concertées pour une meilleure organisation et une meilleure coordination du champ ambulatoire.
- **Soutenir** les projets territoriaux en témoignant des besoins et en revendiquant les moyens.

Les soins primaires dans la Loi Santé

Les nouvelles *communautés professionnelles territoriales de santé* sont appelées à formaliser des contrats avec leurs agences régionales de santé sur la base d'objectifs définis par les diagnostics territoriaux réalisés par les conseils territoriaux de santé.



Fédération des Soins Primaires

Une interface entre les pouvoirs publics et les professionnels de santé

La FSP souhaite :

- **Représenter** les professionnels des soins primaires dans les discussions avec les politiques et les autorités de santé.
- **Permettre** la contractualisation des projets avec les ARS, la CNAM, à l'échelle nationale, régionale, départementale ou de bassins de vie.

L'EXISTANT

Plusieurs modèles de coopération entre professionnels de santé sont déjà opérationnels :

- Asalée, un modèle associatif de collaboration entre médecins généralistes et infirmières - la Fédération française des maisons et pôles de santé qui représente les professionnels de santé impliqués dans la création de maisons de santé,
- le Groupement des professionnels de santé du pays Beaunois, un modèle d'organisation territoriale des soins,
- la Fédération nationale des Centres de Santé qui regroupe les centres de santé.

FOCUS

Asalée - un exemple réussi de coopération des équipes de soins primaires

Asalée, action de santé libérale en équipe, permet, depuis 2004, une coopération entre généralistes et infirmières pour améliorer la qualité des soins, notamment par délégation aux infirmières :

- des consultations d'éducation thérapeutique pour le diabète, l'hypertension artérielle, le sevrage tabagique,
- du dépistage des troubles cognitifs après 75 ans, des facteurs de risque cardio-vasculaires et de la Bpco (Broncho pneumopathie chronique obstructive),
- des actes dérogatoires ciblés sur quelques examens, qui performent l'action éducative.

Chaque infirmière intervient dans 2 ou 3 cabinets. Les évaluations (IRDES, 2008 – CNAM, 2010 – IGAS, 2012) montrent que la coopération améliore l'efficacité (résultats biologiques et qualité du suivi) et l'efficience des soins (rapport coût/efficacité). Ces collaborations représentent également un élément d'attractivité des professions de santé :

- pour les médecins, elles contribuent à rompre leur isolement professionnel et les insère dans une équipe de soins,
- pour les infirmières, dont l'évolution des compétences est ainsi reconnue.

L'Association Nationale des Sages-femmes Libérales (ANSFL)
L'Association Asalée (Action de Santé Libérale En Equipe)
La Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS)
La Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS)
La Fédération Française des Médecins Généralistes (MG France)
Le Syndicat National des Infirmiers et Infirmières Libérales (SNIIL)
Le Syndicat National des Podologues (UNAP-SNP)
L'Union Syndicale des Médecins exerçant en Centres de Santé (USMCS)
L'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO)

Les Membres
fondateurs



Fédération des Soins Primaires



Madeleine Moyroud
Présidente de l'ANSFL



L'ANSFL a souhaité s'investir au sein de la fédération des soins primaires.

En effet, à l'heure du virage ambulatoire et des temps de séjour restreint en maternité, les sages-femmes sont de plus en plus sollicitées pour l'accompagnement des premières semaines du couple mère-enfant et plus largement de la cellule familiale.

Il était donc important de participer à cette fédération pour conjuguer au mieux les compétences concernées. La coordination de nos différentes professions autour des besoins et attentes des familles est une des conditions de la qualité et de l'efficacité de nos soins.



Action de Santé Libérale En Equipe : tel est le fondement du protocole et de l'association que nous portons, alliance du «cure» et du «care».

Asalée soutient ainsi l'évolution du métier de médecin généraliste vers le travail en équipe, et celle du métier d'infirmier(e), vers des pratiques avancées. Nous sommes là pour soigner et rendre service à la population. Notre coopération en équipe de soins primaires répond bien à ce double impératif de santé publique. La Fédération des soins primaires est déterminante pour l'organisation et l'avenir de nos professions et nous nous mobilisons pour cette initiative créatrice.



Jean Gautier
Président d'ASALEE



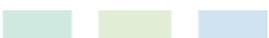
La transformation du système d'offre de soins en système d'offre de santé pour mieux répondre aux besoins de la population est en marche. L'exercice pluri-professionnel est une des conditions de la réussite.

Au sein des MSP la pluri-professionnalité existe avec le Système informatique partagé, les protocoles pluri-professionnels, l'exercice coordonné...

La FFMPs association d'accompagnement des MSP, agissant sur la recherche et le développement est naturellement pour la création de la FSP.

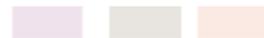


Pierre de Haas
Président de la FFMPs





Fédération des Soins Primaires



Richard Lopez,
Président de FNCS



Depuis 60 ans, la FNCS rassemble les gestionnaires des centres polyvalents, médicaux ou dentaires, gérés pas des municipalités, associations loi 1901, mutuelles, établissements de santé ou médico-sociaux et dont tous les professionnels de santé sont salariés. Elle promeut la place des centres de santé dans l'ambulatorio.

Ces centres favorisent l'accès aux soins de premier recours pour tous et le parcours de santé, privilégiant une approche globale alliant soin, prévention, éducation et promotion de la santé. Pratiquant le 1/3 payant pour tous et des tarifs secteur 1, ils sont adaptés à leur territoire et à leurs habitants.»

Structures modernes et attractives pour les jeunes professionnels, ils sont des lieux de stage et d'exercice recherchés, organisés pour développer le travail en équipe pluriprofessionnelle coordonnée.



Le défi du système de santé français en 2016, c'est de combler le retard dans l'organisation des soins primaires, ces soins de proximité, de premier recours, assurés en ambulatorio.

Créer une Fédération des soins primaires, c'est répondre à ce défi par l'imagination, l'inventivité, en choisissant chacun sa façon de travailler, mais avec une constante, l'exercice en collaboration pluri-professionnelle, chacun apportant aux autres ses compétences, avec un objectif: garantir et améliorer la qualité et l'accessibilité des soins de santé primaires, ouvrant sur des parcours de santé adapté aux besoins de nos patients, de nos patientèles, de la population.



Claude Leicher
Président d'MG France

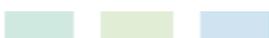


Partout dans le monde, la profession d'infirmière est fortement impliquée dans les soins primaires. Le Sniil en a déjà fait le thème de son congrès national au Québec, il y a quelques années et cette année encore l'implication des infirmières libérales dans les soins primaires sera à l'honneur.

Parce que pour une profession formée à la prise en charge globale, à la prévention, à la coordination, à la santé, pour une profession du domicile, qui prend en compte nécessairement l'environnement, c'est une évidence. Cette fédération c'est donc beaucoup d'espoir pour un changement des pratiques pluri-professionnelles dans un système de santé culturellement médico centré.



Annick Touba
Présidente du SNIIL





Fédération des Soins Primaires



Estelle Brossaud-Parrot
Présidente honoraire de
l'UNAP-SNP

“ Afin d'avoir une réponse de qualité aux besoins de la population, le parcours de soins se doit d'évoluer vers une prise en charge pluri-professionnelle.

Le défi des prochaines années sera :

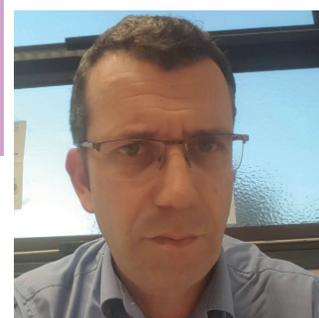
- développer sur le territoire les équipes de soins primaires pluriprofessionnelles
- promouvoir des pratiques innovantes de prise en charge coordonnée
- promouvoir la santé en mettant en place des actions de prévention

Les pédicures-podologues ont leur place dans cette nouvelle organisation des soins et s'associent à la fédération des soins primaires pour une prise en charge des usagers toujours plus efficiente.

“ Pour relever les défis de santé publique, garantir l'accès aux soins pour tous, le développement des soins primaires est indispensable. L'évolution de notre système de santé nécessite :

- la concertation de tous les acteurs médicaux et sociaux des territoires, dans le cadre d'une démarche participative des usagers ;
- la promotion des pratiques efficaces qui sont expérimentées par des équipes coordonnées de premiers recours ;
- une approche pluriprofessionnelle de la santé, centrée sur le patient ;
- le développement de la recherche en soins primaires.

La Fédération des Soins Primaires doit être le vecteur de la nécessaire révolution du premier recours. L'USMCS y prendra toute sa place pour participer à la construction d'un système de santé plus efficace et plus solidaire, au service des usagers.



Eric May
Président de l'USMCS

“ Depuis sa création, l'USPO a développé une culture interprofessionnelle. Elle est essentielle et permet, notamment, de mieux appréhender les attentes et les besoins des patients.

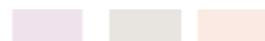
Créée par, et pour tous les professionnels de santé, la Fédération des Soins Primaires permettra de renforcer leur coordination, de faire face au vieillissement de la population et au développement des pathologies chroniques, de créer un fort lien ville-hôpital et de réussir le virage ambulatoire.



Gilles Bonnefond
Président de l'USPO



Fédération des Soins Primaires



Contacts
PRESSE

Gilles BONNEFOND - USPO - 06 79 68 01 32

Estelle BROSSAUD-PARROT - 06 33 76 86 37

Jean GAUTIER - Asalée - 06 76 81 01 28

Pierre de HAAS - FFMPS - 06 07 75 39 50

Claude LEICHER - MG France - 06 25 20 01 88

Richard LOPEZ - FNCS - 06 08 28 40 81

Eric MAY - USMCS - 06 81 93 86 14

Madeleine MOYROUD - ANSFL - 06 13 41 63 99

Annick TOUBA - Sniil - 06 62 69 64 91

